

# RESUME DU PROJET

## STANDARDISATION DE LA MESURE INSTRUMENTALE DU COTON À DES FINS COMMERCIALES POUR LES PAYS PRODUCTEURS DE COTON EN AFRIQUE

### HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET

La nécessité de fournir des résultats de tests objectifs et fiables sur la fibre coton est en passe de devenir incontournable et les principaux pays importateurs de coton intègrent de plus en plus les données fournies par les instruments de mesure dans le commerce du coton. Le coton, s'il est proposé sans éléments suffisants de vérification de sa qualité, oblige ses producteurs à en baisser le prix ou les exclue directement du marché. Seul un système de contrôle et de mesure harmonisé au niveau mondial peut assurer une participation équilibrée de tous les acteurs de la chaîne commerciale.

Les pays développés producteurs de coton comme les Etats-Unis ont déjà établi leurs propres systèmes d'évaluation de la qualité de leur coton et l'utilisation de la classification instrumentale s'est traduite par un avantage concurrentiel des Etats-Unis sur le marché mondial. Il semble évident que le développement d'un système de tests par chaîne de mesure instrumentale adapté pour les producteurs de coton en Afrique et ailleurs faciliterait leur accès aux marchés mondiaux. Cependant, à l'heure actuelle, il n'existe pas de système de vérification approprié des laboratoires de tests au niveau international. La seule mise à disposition de machines d'analyse n'est pas suffisante pour fournir des valeurs de tests fiables. Des exemples observés dans le monde indiquent qu'en l'absence de procédures de test homologuées, les résultats ne sont pas pris en compte et sont par conséquent inutiles. Les résultats des tests doivent être fiables et à un niveau reconnu à l'échelle internationale. Ainsi, les pays en développement qui produisent du coton seront désavantagés sur le marché mondial tant qu'ils n'adopteront pas un système international d'évaluation de la qualité.

Dans le but de parvenir à des résultats de tests fiables pour le commerce mondial du coton, le groupe de travail ICAC-CSITC (Standardisation de la Mesure Instrumentale du Coton) a rassemblé plusieurs égreneurs, marchands, producteurs et chercheurs. L'objectif du projet du CFC (qui repose sur les recommandations et conclusions de la réunion de l'ICAC-CSITC organisée à Bombay le 8 novembre 2004) est d'assister les producteurs de coton, notamment les pays en développement et les pays les moins développés, à satisfaire les critères de qualité sur le marché mondial du coton afin qu'ils puissent renforcer ou simplement maintenir leur position face à la concurrence tout en suivant les évolutions modernes du marché des consommateurs. Il est par conséquent vital de permettre à ces pays de vendre leur coton accompagné d'informations objectives et fiables sur sa qualité grâce aux instruments de mesure – basées sur les tests et procédures reconnus à l'échelle internationale.

### Objectifs et contenu du projet

L'objectif global de ce projet est de rendre le commerce mondial du coton plus équitable en établissant un système fiable de mesure instrumentale des fibres de coton, adoptable par tous les pays producteurs de coton et particulièrement les pays en développement. Pour y parvenir, les mesures suivantes doivent être mises en œuvre :

- Adoption d'un système à l'échelle mondiale qui permette d'évaluer de façon fiable la qualité du coton après avoir déterminé les procédures de test et un système d'homologation des laboratoires reconnu dans le monde entier.
- Soutien technique aux laboratoires de classement africains pour leur permettre de répondre aux critères internationaux en matière de fiabilité de la mesure de leur coton. Ceci sera réalisé grâce à la création de Centres Techniques Régionaux (RTC) qui apporteront l'assistance nécessaire pour l'utilisation d'instruments de mesure du coton dans les laboratoires de classement. La formation et l'expertise seront cruciales pour établir un réseau harmonisé de laboratoires qui pourront respecter les critères de mesure du coton.

Les centres techniques régionaux seront situés dans deux régions africaines productrices de coton et reposeront sur les organismes existants dans les pays de la région. Ces centres techniques régionaux seront établis en :

- **Afrique de l'Ouest** : l'école textile CERFITEX à Ségou au Mali, en coopération avec la salle de classement de la SOFITEX à Bobo Dioulasso au Burkina Faso apporteront leur soutien directement aux laboratoires ouest-africains et indirectement aux laboratoires d'Afrique centrale.
- **Afrique de l'Est et du Sud** : situés à Dar es-Salaam en Tanzanie, le Tanzania Bureau of Standards (TBS) en coopération avec le Tanzania Cotton Board (TCB) apporteront leur soutien directement aux laboratoires de l'Afrique de l'Est et du Sud et indirectement aux laboratoires du Nord-Est du continent.

## Activités

### **Composante A: Global CSITC Configuration**

- A.1. Définition des règles régissant la coopération internationale
  - A.1.1. Préparation de la structure CSITC
  - A.1.2. Définition des responsabilités précises des organismes participants
  - A.1.3. Préparation des règlements à l'intention des RTCs Africains et de leurs conseils d'administration
- A.2. Définition de la méthode d'analyse
- A.3. Application des règles d'analyse
  - A.3.1. Communication des informations aux associations cotonnières
  - A.3.2. Diffusion des informations nécessaires aux autorités nationales et aux instances régulatrices
- A.4. Mise à la disposition des matières de référence pour l'étalonnage
- A.5. Activités du groupe de travail relatives à l'approbation des résultats du projet à l'échelle internationale.

### **Composante B: Évaluation des laboratoires d'analyse du coton**

- B.1. Préparation d'un système de classement reposant sur le système des tests interlaboratoires internationaux
  - Création d'un système de tests interlaboratoires
  - Développement d'une base de données consacrée aux tests interlaboratoires
- B.2. Acceptation à l'échelle internationale du système international d'homologation de l'analyse du coton
- B.3. Activités périodiques du programme de vérification international des laboratoires
  - B.3.1. Activités périodiques pour les tests interlaboratoires internationaux
  - B.3.2. Tests de vérification des échantillons en provenance des laboratoires par l'USDA, le FASERINSTITUT de Brème et le CIRAD
- B.4. Activités préparatoires pour l'incorporation de l'homologation ISO au système CSITC

### **Component C: Soutien aux pays africains producteurs de coton**

- C.1. Préparation, installation et fonctionnement des RTCs
  - C.1.1. Activités d'ordre général
  - C.1.2. Activités pour l'Afrique de l'Ouest
  - C.1.3. Activités pour l'Afrique de l'Est
  - C.1.4. Activités pour les régions non couvertes par les RTC
- C.2. Soutien des laboratoires d'analyse de coton
  - C.2.1. Recommandation pour satisfaire les critères de la CSITC
  - C.2.2. Estimation du soutien financier nécessaire
  - C.2.3. Soutien financier direct pour les Laboratoires
  - C.2.4. Vérification de la réalisation des changements nécessaires

- C.2.5. Participation au système d'homologation de la CSITC
- C.2.6. Participation aux actions des RTC
- C.3. Activités et contributions des partenaires supplémentaires

#### **Component D: Développements techniques nécessaires à amélioration de la fiabilité de la mesure instrumentale**

- D.1. Basic technical development studies
  - D.1.1. Évaluer les mesures techniques nécessaires pour améliorer la qualité de la mesure instrumentale du coton
  - D.1.2. Établir une liste des éléments nécessaires à l'installation d'un réseau électrique intégré dans les laboratoires de classement
  - D.1.3. Créer une liste des éléments nécessaires et un plan de base pour la mise en place d'un système de conditionnement d'air simple et intégré
  - D.1.4. Créer un système adapté de correction de l'humidité
- D.2. Évaluation de la variabilité du coton

#### **Component E: Évaluation technique et diffusion**

- E.1. Évaluation des impacts de l'introduction de la CMI
- E.2. Transfert des connaissances et compétences acquises à d'autres régions
- E.3. Diffusion
  - E.3.1. Planification de la diffusion
  - E.3.2. Réalisation de la diffusion

#### **Component F: Gestion du projet et administration financière**

#### **Component G: Supervision, suivi et évaluation**

**NB:** La participation aux Tests Interlaboratoires du Coton à Brême est libre et devrait être utilisée par chaque laboratoire. Cela ne suscite aucun désavantage; L'anonymat est garanti. La bourse du coton de Brême supporte les frais des Tests Interlaboratoires du Coton à Brême, le FASERINSTITUT exécute les Tests Interlaboratoires du Coton.

#### **Mise en oeuvre**

Les centres techniques régionaux devront répondre aux besoins spécifiques des pays des régions concernées. À cet égard, un conseil d'administration, dont les membres représenteront les laboratoires de coton, les acteurs de la filière ainsi que les pays de la régions, sera mis sur pied dans le but de planifier et contrôler régulièrement les activités des centres techniques régionaux.

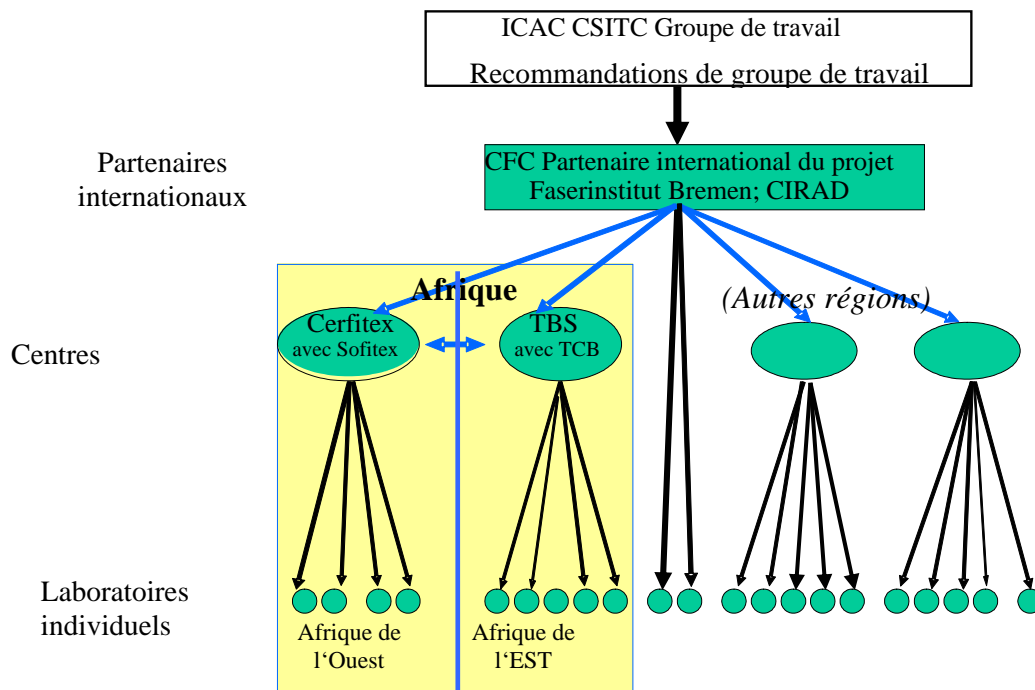


Fig. 1: Structure d'appui

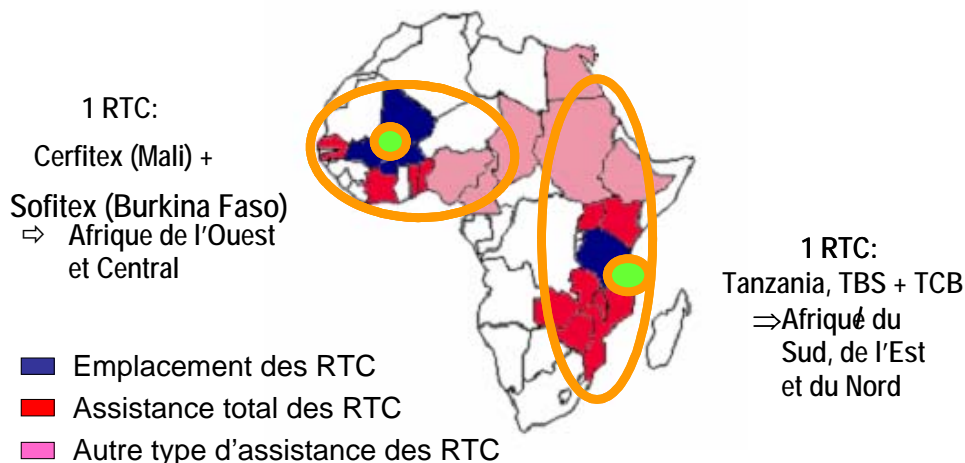


Fig. 2: Régions et partenaires

Plus précisément, le projet est conçu comme suit :

- Premièrement, un système international d'homologation des laboratoires sera créé. En plus d'une reconnaissance internationale nécessaire à ce type d'homologation, l'objectif principal portera sur la mise en place d'un test international d'homologation sous l'égide du CSITC. En participant à ce test, les laboratoires pourront démontrer leur capacité à fournir des résultats fiables grâce au processus d'homologation.
- Deuxièmement, le coeur du projet consiste en l'apport d'une assistance aux pays producteurs africains afin qu'ils adoptent et appliquent les normes internationales de qualité du coton pour augmenter leur compétitivité. Il sera ainsi important de :
  - ... Prêter une attention particulière aux problèmes spécifiques des pays en développement pendant la phase d'homologation de leurs laboratoires de mesure du coton
  - ... Développer les capacités nécessaires aux centres techniques régionaux pour leur permettre d'apporter un soutien technique aux laboratoires régionaux par le biais de :
    - Centres techniques régionaux en Afrique

- Formation internationale d'experts des RTC
- Assistance et suivi des RTC par les partenaires internationaux
- ... Soutenir directement les laboratoires en Afrique afin qu'ils assurent la fiabilité de leurs mesures dans le cadre des critères établis
  - Formation et soutien financier pour l'acquisition des équipements (outils de conditionnement d'air et appareils de mesure)
  - Formation du personnel des laboratoires de la région par les RTC
  - Mesures de référence fournies aux laboratoires (dont un pourcentage prédéterminé d'échantillons retestés et d'échantillons interlaboratoires)
- ... Soutenir les laboratoires et les régions en Afrique qui ne peuvent bénéficier de l'assistance directe des deux centres techniques régionaux en impliquant des partenaires internationaux

Les RTC devront assumer deux grandes activités régulières :

1. **Servir de centres de référence pour prouver la fiabilité des résultats des mesures**
  - Mesures de référence pour les fibres de coton (laboratoire de références régional)
    - re-tests des échantillons analysés par les laboratoires
    - tests interlaboratoires au niveau régional sur des échantillons de coton provenant de toute la région
  - Assistance aux laboratoires pour obtenir leur homologation
2. **Diffuser les informations** sur l'utilisation des instruments SITC en laboratoire et sur la conformité aux prérequis d'un système de gestion de la qualité
  - Formation
    - pour les laboratoires de classement sur la mesure instrumentale et sur le classement visuel supplémentaire
    - pour les laboratoires de classement sur la gestion de la qualité et la gestion de de laboratoires
    - pour sensibiliser les acteurs de la filière sur la complexité du facteur qualité, son interdépendance et ses conséquences sur les étapes suivantes de la filière
  - Mise à disposition d'expertise et d'expérience auprès des laboratoires concernant des problèmes particuliers
    - Point de contact pour toutes les questions liées aux mesures
    - Expertise détaillée pour toute question particulière
  - Compilation et diffusion des informations techniques (sous la forme de bases de données)
  - Renforcement de la coopération entre les partenaires de différents pays de la région concernée

Les deux RTC seront dotés d'un instrument de type SITC<sup>1</sup> (comme le HVI d'Uster ou ART de Premier) et des équipements nécessaires pour créer des laboratoires modèles. Le laboratoire de chaque RTC réalisera les tâches suivantes :

- Laboratoire modèle pour la formation, l'expertise et l'information pour les laboratoires de la région
- Laboratoire de référence pour les échantillons retestés et les tests inter laboratoires
- Mesure instrumentale de la production régionale de coton

Les partenaires internationaux du projet apporteront leur soutien à ces activités régionales.

## Conclusion

Le principal résultat du comité ICAC CSITC, qui est approché par ce projet, consiste en un système d'évaluation objective de la qualité du coton basée sur des mesures instrumentales, tel que ce système soit acceptable par les intervenants de la filière cotonnière. Cet objectif sera atteint grâce à diverses méthodes dont un test inter laboratoires global pour évaluer les performances des laboratoires d'analyse.

---

<sup>1</sup> L'abréviation SITC – Standardised Instrument for Testing of Cotton – a été retenue car HVI est une marque déposée par Uster Technologies, Knoxville, TN, USA

Le deuxième partie du projet, qui correspond au cœur du projet, est de faciliter la pleine participation les producteurs africains à cet environnement commercial global et compétitif. Cet objectif spécifique à l'Afrique sera possible grâce à l'établissement de deux Centres Techniques Régionaux (CTR), qui seront en charge de transférer les connaissances des partenaires internationaux vers les laboratoires africains, et de vérifier et d'assurer la validité des résultats. À la fin du projet, les RTC devraient être financièrement viables pour continuer leurs actions régionales au service des laboratoires africains.

A travers le projet, les pays en voie de développement producteurs de coton pourront vendre leur coton basé sur des résultats d'essai fiables et comparables.

- ⇒ des escomptes des prix dus aux propriétés inconnues peuvent être évités.
- ⇒ des réclamations peuvent être évitées
- ⇒ la part du marché de cotons des pays en voie de développement peut être fixé ou même amélioré.
- ⇒ des résultats d'essai peuvent être employés au profit de toutes les étapes de la chaîne de la valeur ajoutée de textile.
- ⇒ l'avantage monétaire concernant des prix réalisables plus élevés sera approximativement 3 US-ct/kg. Ceci implique un avantage d'approximativement 15 millions d'USD/an seulement pour l'Afrique de l'Ouest.

### **Plan de financement**

Coût total	USD 7.906.528
Financement par le Fond	USD 2.034.697
Co-Financement: Union Européenne	USD 3.000.000
Contribution des Externes	USD 1.584.102
Contribution de FIBRE	USD 640.511
Contribution de CIRAD	USD 333.663
Contribution de TBS/ TCB	USD 178.380
Contribution de CERFITEX/ SOFITEX	USD 125.060
Contribution de ICAC	USD 10.115

Des contributions externes sont données par: CSITC Task Force members, Bremen Cotton Exchange, USDA-AMS, Uster Technologies Inc. and Premier Evolvics pvt Ltd

### **Coordonnées :**

- Comité Consultatif International du Coton (ICAC), Washington D.C., États-Unis  
M. Terry Townsend  
E-mail : [terry@icac.org](mailto:terry@icac.org)
- Faserinstitut Bremen e.V. (FIBRE), Brême, Allemagne  
M. Axel Drieling  
E-mail : [drieling@faserinstitut.de](mailto:drieling@faserinstitut.de)

### Information sommaire du projet

L'ICAC (Comité Consultatif International du Coton) a soumis pour étude la proposition de projet suivante accompagnée de ses recommandations pour le financement par le Common Fund for Commodities CFC (Fonds Commun pour les Matières Premières). La proposition a été approuvée par le conseil exécutif des fonds, le 10 avril 2006

Titre du projet	La standardisation commerciale de la mesure instrumentale du coton pour les pays producteurs de coton en Afrique
Statut	Proposition soumise au CFC en novembre 2005
Sites	Afrique de l'Ouest (Afrique centrale comprise) – représentée par le Mali et le Burkina Faso L'Afrique de l'Est (Afrique du Sud comprise) – représentée par la Tanzanie Allemagne France
Estimation du coût du projet	7 906 528 dollars US
Montant à financer par CFC	2 034 697 dollars US
Mode de financement	Don
Co-Financement : Union Européenne	3 000 000 dollars US
Projet soumis par	Comité Consultatif International du Coton (ICAC)
Organisme exécuteur du projet	Faserinstitut Bremen e.V. (FIBRE), Allemagne
Organismes participants	CIRAD, France Tanzania Bureau of Standards (TBS), Tanzanie Tanzania Cotton Board (TCB), Tanzanie CERFITEX, Mali SOFITEX, Burkina Faso
Organe de supervision	ICAC
Durée du projet	4 ans
Date prévue de lancement	Janvier 2007
Partenaires externes principaux	- Ministère de l'Agriculture des États-Unis – Service du marketing agricole – USDA-AMS, USA - Bremer Baumwollbörse (Bourse du coton de Brême), Allemagne